

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

« 184 Allée des Communailles » BP 24 – 74110 – ESSERT ROMAND
Téléphone : 04.50.79.58.51 - fax 04.50.79.58.56 - courriel : info@sivom-va.fr

**L'an DEUX MIL QUATORZE, le VINGT HUIT AVRIL
le Comité syndical du SIVOM de la VALLEE D'AULPS,**

dûment convoqué, s'est réuni à 18 H, dans la salle de réunions située dans ses bâtiments administratifs, à Essert-Romand,

sous la Présidence de Monsieur Gérard BERGER

Nombre de membres en exercice : 26

Nombre de membres présents : 22 dont 21 votants

Date de convocation du comité syndical : 23 Avril 2014

Présents :

BERGER Gérard - *Président*, ANTHONIOZ Henri, BAUD Marie-Thérèse, BERGER Jean-François, BERGOEND Claude, COTTET DUMOULIN Patrick, DEHESTRU Marc, DUPONT Eric, GALLAY Gilbert, GARIN Jacqueline, GAYDON Christelle, GREVAT Jérôme, HENNEBIQUE Sylvie, JUILLET Edouard, MORAND Jean-Claude, MUDRY Bernard, MUFFAT Michel, PEERSMAN André, PEILLEX Gilbert, RICHARD Michel, TOURNIER Henri-Victor, VERNAY Franck.

Procurations :

MICHAUD Maurice a donné procuration à GALLAY Gilbert

Monsieur Edouard JUILLET a été élu secrétaire

DEL 2014-04-012 Désignation d'un représentant pour faire partie de la liste électorale chargée d'élire les représentants des élus au S M D E A

Monsieur le Président précise que le syndicat mixte départemental d'eau et d'assainissement (SMDEA), créé par le Conseil général, et auquel adhère le SIVOM, associe les élus de l'Assemblée départementale et ceux des collectivités rurales pour apporter un appui financier dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Il est géré par un comité syndical composé :

- du Président du conseil général,
- d'un collège de 8 conseillers généraux
- d'un collège de 8 représentants élus par les collectivités adhérentes.

Ce dernier collège doit être entièrement renouvelé. Nous devons donc désigner un délégué qui fera partie de la liste électorale chargée d'élire les 8 représentants. Tout délégué peut être candidat et devra faire connaître sa candidature au SMDEA avant le 5 juin 2014.

Il présente la candidature de M. Henri-Victor TOURNIER et demande au Comité d'en délibérer

Le COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DESIGNE Monsieur Henri-Victor TOURNIER pour représenter le SIVOM et faire partie des électeurs appelés à désigner les 8 représentants des élus des collectivités adhérentes.

DONNE toutes délégations utiles au Président pour le suivi de ce dossier

Pour copie certifiée conforme,

Certifié exécutoire par le Président,
Compte-tenu de la transmission (ou télétransmission)
en Sous-Préfecture de Thonon le 29 avril 2014
et de la publication le 29 avril 2014
Le Président,

A Essert-Romand, le 29 avril 2014
Gérard BERGER, Président du
SIVOM DE LA VALLEE D'AULPS